



Superior North CFDC

SADC Supérieur Nord



Trousse d'information pour les
Nouveaux Membres



7, chemin Mill Road, P.O. Box / C.P. 716
Terrace Bay, Ontario
P0T 2W0
807-825-4505 / 888-445-9999
<http://sncfdc.org>

Table des matières

1. Lettre du Conseil d'administration
2. Survol de l'organisation
3. Énoncé de mission
4. Objectifs
5. Rôles et responsabilités du Comité de développement
6. Rôles et responsabilités du Comité d'investissement
7. Demande d'adhésion

Lettre du Conseil d'administration

Bienvenue à la Société d'aide au développement des collectivités (SADC) Supérieur Nord.

Au nom de tous les membres de notre organisation, je vous propose d'en découvrir plus à notre sujet...

Qui sont les membres de la SADC Supérieur Nord?

Nos membres sont issus de tous les milieux et vivent dans les collectivités situées entre Dorion et Manitouswadge. Nous avons tous à cœur de préserver et de stimuler la prospérité de nos collectivités. Nous dédions temps et expertise pour que les générations à venir puissent vivre et travailler dans la région de Supérieur Nord.

Que faisons-nous?

Nous encadrons les programmes et services fournis par notre équipe de professionnels, y compris des services de conseils en gestion d'entreprise et de financement aux petites et moyennes entreprises. Grâce à ces activités, nous soutenons les entreprises d'ici et encourageons la création d'emplois dans nos collectivités. Les membres du Comité d'investissement sont responsables d'accorder des prêts aux entreprises et de surveiller notre portefeuille d'investissement.

Nous offrons aussi de l'aide en matière de développement économique communautaire. Les membres du Comité de développement s'occupent de recommander des projets de développement économique pour notre région et d'offrir du soutien.

C'est grâce aux fonds accordés par FedNor, organisme fédéral de développement régional financé par Industrie Canada, que nous sommes en mesure de mener nos activités.

Vous avez les mêmes intérêts, voulez consacrer du temps à la collectivité et estimez que votre expérience ou votre expertise serait un atout pour notre organisation? Nous avons besoin de vous!

Nous vous prions d'examiner l'information fournie dans la présente trousse. Si vous avez des questions, n'hésitez pas à communiquer avec notre équipe. Nous vous remercions de l'intérêt que vous portez à notre organisation.

Cordialement,

Le Conseil d'administration
SADC Supérieur Nord

Survol de l'organisation

La Société d'aide au développement des collectivités (SADC) Supérieur Nord est un organisme sans but lucratif, dont les administrateurs sont des membres bénévoles et les employés sont des professionnels. Le Programme de développement des collectivités (PDC) est un programme national qui contribue au développement économique communautaire (DEC) et au renforcement des capacités des collectivités afin qu'elles réalisent leur plein potentiel de façon viable. C'est le gouvernement fédéral qui le finance. Dans le Nord-Ouest de l'Ontario, les fonds sont acheminés par le truchement de FedNor. La SADC Supérieur Nord offre des services dans les deux langues officielles.

Lors de sa constitution en société, en janvier 1988, l'organisation était formée de deux entités distinctes, soit le centre d'aide aux entreprises Supérieur Nord (*Superior North Business Development Centre*) et la société d'aide aux collectivités de Schreiber-Terrace Bay (*Schreiber-Terrace Bay Community Futures Organization*). En 1994, les deux entités ont été réunies pour former la société de développement communautaire Supérieur Nord (*Superior North Community Development Corporation*). En 2003, lors d'un projet national d'identificateur commun, le mot « Futures » a été ajouté au nom anglais. Le nom Société d'aide au développement des collectivités a été adopté en français.

La SADC dessert les collectivités suivantes : Dorion, Hurkett, Red Rock, Nipigon, la bande indienne de Red Rock, la Première Nation de Pays Plat, Rosspoint, Schreiber, Terrace Bay, Marathon, Manitouwadge et la Première Nation ojibway de Pic River.

Le Conseil d'administration est formé des membres de deux comités, soit le Comité de développement et le Comité d'investissement. Dans la mesure du possible, les membres devraient siéger à un comité pendant au moins un an avant de pouvoir être nommés au Conseil d'administration. Les administrateurs sont élus lors de l'assemblée générale annuelle pour un mandat de deux ans. Les comités tiennent au moins quatre réunions par année. En vertu des règlements administratifs, le Conseil d'administration doit se réunir au moins huit fois durant son année de fonctionnement.

Le personnel de la SADC comprend un directeur général, un agent d'affaires et de développement économique communautaire, un coordonnateur des prêts et un coordonnateur financier.

En 1993, 1013802 Ontario Ltd. a été constituée en société à titre de filiale à cent pour cent, et nous avons acheté nos locaux actuels, situés au 7 Mill Road, à Terrace Bay. Le bâtiment, situé en plein cœur de la zone desservie par la société, comprend plus de 3 000 pieds carrés (280 m²) de bureaux et de salles de réunion, ainsi qu'un garage attenant de 4 000 pieds carrés (370 m²). Il est possible de louer les salles de réunion et l'aire d'entreposage. C'est avec plaisir que nous laissons les fournisseurs de services et les groupes sans but lucratif de la région utiliser gratuitement nos salles de réunion.

Grâce à nos organismes de financement, nous disposons des ressources pour veiller à ce que nos programmes et services soient accessibles à tous. Les membres et le personnel de la SADC Supérieur Nord travaillent ensemble au profit des collectivités de la région au nord du lac Supérieur.

« Des solutions locales pour l'avenir économique de la collectivité »

Objectifs

La SADC vise à aider les collectivités régionales à atteindre les objectifs suivants :

- Stabilité et croissance économiques et création d'emplois;
- Économies locales en milieu rural, diversifiées et concurrentielles;
- Collectivités durables.

Les SADC reçoivent des fonds pour mener des activités conformes aux objectifs du Programme de développement des collectivités :

- Favoriser la planification communautaire stratégique et le développement socioéconomique en travaillant avec les collectivités à évaluer les problèmes régionaux, fixer des objectifs, établir des plans et mettre en œuvre des stratégies; et à soutenir l'infrastructure institutionnelle et physique, l'entrepreneuriat, l'emploi et l'économie.
- Soutenir et encourager la création de nouvelles entreprises et organisations (ou, s'il y a lieu, lancer de telles entreprises) considérées comme étant nécessaires pour faire face à des conditions socioéconomiques particulières ou à des situations où il faut accroître la diversification économique et la création d'emplois.
- Recueillir de l'information, soutenir la recherche et alimenter une base de données sur le développement socioéconomique régional et communautaire dans le Nord-Ouest de l'Ontario.
- Accorder des prêts à des petites entreprises et à des entrepreneurs qui ont de la difficulté à obtenir des fonds au moyen des mécanismes traditionnels de financement aux fins du développement, de l'expansion ou de la réorientation de leurs activités.
- Acquérir l'autonomie à l'égard de l'octroi de prêts visant à favoriser la diversification économique et la création d'emplois dans la région.
- Fournir des services aux entreprises, soit une série de services d'information et de consultation à de petites et moyennes entreprises (PME) et à des entreprises à vocation sociale.

Résultats attendus :

- Amélioration des pratiques commerciales et de l'entrepreneuriat
- Viabilité des nouvelles entreprises
- Renforcement et expansion des entreprises
- Création d'emplois et maintien de l'emploi

Énoncé de mission

Mission : Soutenir activement la croissance et la diversification de l'économie par le biais des activités suivantes :

- Créer et mettre en œuvre des stratégies pour améliorer la diversification et le développement économique communautaire.
- Aider les petites entreprises et les organismes communautaires en leur offrant des services consultatifs, du soutien technique, des prêts, des capitaux propres et l'accès à du capital.
- Contribuer à maintenir un effectif régional viable pour les générations d'aujourd'hui et de demain.

Rôles et responsabilités des membres de comité

- Promouvoir la SADC Supérieur Nord et lui fournir du soutien.
- Faire preuve de transparence et de responsabilisation à l'égard de l'organisation, du conseil d'administration, des autres membres de comité et du grand public.
- Savoir reconnaître et régler les situations réelles ou perçues de conflit d'intérêts ou de lobbying.
- Être conscient de la confidentialité de certains renseignements obtenus lors des réunions et activités de la SADC Supérieur Nord, et la respecter.
- Comprendre la répartition des rôles et des responsabilités entre le conseil d'administration, les comités et le personnel.
- Entretenir des rapports fructueux, mutuellement respectueux et axés sur la collaboration avec les membres du conseil d'administration, des comités et du personnel.
- Acquérir et mettre en pratique des connaissances sur les politiques et procédures du comité, y compris les lois pertinentes.
- Acquérir et mettre en pratique des connaissances sur les valeurs et orientations stratégiques de la SADC Supérieur Nord.
- Se tenir au courant des questions d'intérêt pour le comité.
- Examiner la documentation pertinente avant la tenue des réunions du comité et participer à la prise de décisions.
- Déterminer l'information requise pour guider les discussions et les décisions du comité.
- Aménager son calendrier de façon à pouvoir assister à l'assemblée général annuelle.
- Contribuer de façon constructive aux discussions et à la formulation de recommandations et à la prise de décisions par le comité.
- Contribuer à la prise de décisions en signalant au comité le nom d'experts ou de personnes ressources.
- Respecter les connaissances spécialisées et l'expertise des autres membres de comité et du personnel.



Rôles et responsabilités du Comité de développement

Les membres du Comité de développement ont recours à leurs connaissances personnelles et professionnelles pour prendre des décisions et formuler des recommandations en conformité avec le mandat régional et les responsabilités de la SADC Supérieur Nord ayant été délégués par le Conseil d'administration. Ils ont plein droit de vote au sein du Comité et travaillent avec le Conseil d'administration à gérer les affaires du Comité de façon rapide et opportune.

Les membres du Comité de développement siègent à titre de particuliers; ils ne représentent les intérêts d'aucune organisation, collectivité, entreprise ou organisation sans but lucratif. Le mandat des membres du Comité est de deux ans. Il n'y a pas de limite quant au nombre d'années durant lesquelles un membre peut faire partie du Comité. Le Comité nomme un président chaque année.

Les membres du Comité doivent comprendre leur rôle et s'en acquitter :

- Participer au processus de planification stratégique de la SADC Supérieur Nord.
- Suivre le développement économique local et régional et recommander au Conseil d'administration des stratégies qui aideront la SADC Supérieur Nord à atteindre ses objectifs.
- Surveiller les résultats attendus en matière de développement économique communautaire tels qu'ils ont été définis par l'organisation.
- Chercher et définir des secteurs à explorer pour les groupes de collectivités et la région.
- Faire la liaison entre les collectivités et la SADC Supérieur Nord.



Rôles et responsabilités du Comité d'investissement

Les membres du Comité d'investissement ont recours à leurs connaissances personnelles et professionnelles pour prendre des décisions et formuler des recommandations en conformité avec le mandat régional et les responsabilités de la SADC Supérieur Nord ayant été délégués le Conseil d'administration. Ils ont plein droit de vote au sein du Comité et travaillent avec le Conseil d'administration à gérer les affaires du Comité de façon rapide et opportune.

Les membres du Comité d'investissement siègent à titre de particuliers; ils ne représentent les intérêts d'aucune organisation, collectivité, entreprise ou organisation sans but lucratif. Le mandat des membres du Comité est de deux ans. Il n'y a pas de limite quant au nombre d'années durant lesquelles un membre peut faire partie du Comité. Le Comité nomme un président chaque année.

Les membres du Comité doivent comprendre leur rôle et s'en acquitter :

- Favoriser la création d'emplois ou le maintien de l'emploi en offrant une source de fonds aux entreprises (nouvelles ou existantes). Le Comité examine les demandes de prêts en tenant compte des recommandations du directeur général et du coordonnateur des prêts. Les critères d'approbation des prêts se fondent sur la politique d'investissement.
- Agir à titre de mandataire en vue de la surveillance du fonds d'investissement.
- Revoir et mettre à jour la politique d'investissement pour qu'elle rende compte des modalités de l'accord de financement avec FedNor et des changements établis par d'autres autorités.
- Examiner le portefeuille de prêts et prendre les décisions connexes.





Membership Application

La préférence du comité: ____ Comité de développement ____ Comité d'investissement

Nom: _____

Adresse: _____

*(s'il vous plaît inclure
la rue et l'adresse postale)*

Numéro de téléphone: Maison : (____) _____ Cellulaire: (____) _____
Fax : (____) _____ Courrielle: _____

Profession / employeur: _____

Bref historique de carrière : _____

Volontaire précédente, comité ou expérience du conseil d'administration:

S'il vous plaît fournir deux références qui reflètent votre service bénévole précédent:

Proposé par: _____ Date: _____



Superior North CFDC

SADC Supérieur Nord

7, chemin Mill Road, P.O. Box / C.P. 716
Terrace Bay, Ontario
P0T 2W0
807-825-4505 / 888-445-9999
<http://sncfdc.org>